

## Extraits du Règlement intérieur



Insigne Basilique  
Cathédrale  
Notre-Dame de  
Chartres

Bienvenue à tous, pèlerins, fidèles et visiteurs.

C'est Marie qui vous accueille dans la maison de son Fils, lieu millénaire de dévotion.

**Vous êtes dans un lieu de célébrations et de prière**, il est expressément demandé d'observer le **calme et le silence** et d'adopter une **attitude respectueuse**.

**Boissons et restaurations** devront être consommées à l'extérieur de la cathédrale.

**Les animaux** ne sont pas acceptés, cela pour des raisons d'hygiène et de sécurité, à l'exception des chiens accompagnants les personnes malvoyantes.

**Une tenue correcte et décente sera exigée**. Pas de tenue transparente, ni de tenue de plage. Les visiteurs ne pouvant se vêtir de manière appropriée seront invités à patienter à l'extérieur de la cathédrale.

Pas d'image ou de texte ostentatoire sur les vêtements.

Par respect pour le lieu, les hommes doivent se découvrir (chapeau et casquette).

**La mendicité n'est pas permise** dans la cathédrale ainsi que dans l'enceinte des grilles. Tout démarchage, sollicitation ou signature de pétition est interdit.

**Le personnel de l'église** est présent pour vous accueillir, veiller à la sécurité de tous, mais aussi faire respecter le pouvoir de police du clergé affectataire.

Tout comportement agressif à son encontre entraînera une demande à sortir de la cathédrale. Il en va de même si des troubles sont constatés ou avérés.

**Le labyrinthe** est ouvert au parcours méditatif le vendredi de 10h00 à 16h45 en saison d'été, sauf si une célébration ou une fête religieuse est programmée.

Le labyrinthe est un chemin invitant à être 'pèlerin'. Son parcours s'effectue de manière individuelle. Nous demandons :

- de ne jamais en faire un objet d'amusement, d'appropriation ;
- d'y avancer à un rythme régulier, sans s'arrêter, attentif au parcours de chacun ;
- de ne pas rester statique sur le centre quand le labyrinthe n'est pas découvert.

**L'organisation des visites** est soumise à autorisation. À leur arrivée, les guides doivent présenter leur carte professionnelle au stand accueil des groupes.

Pour préserver une atmosphère de recueillement et de silence à l'intérieur de la cathédrale, l'emploi des systèmes audiophones est obligatoire pour les groupes de 10 personnes ou plus.

**Pendant les célébrations** : les visites de groupe ne sont pas permises. Les visites individuelles sont tolérées dans la discrétion et le respect du culte.

**Le plan Vigipirate** est appliqué en lien avec la police et la préfecture ; les gros sacs à dos ou valises sont interdits.

L'Église ne reçoit ni aide ou subvention, **c'est grâce à vos dons** que vous encouragez l'entretien de l'édifice ainsi que la poursuite de la mission.